

Synthèse du dépouillement des ateliers du Congrès 2020

A cause du confinement, les ateliers du congrès viennent d'être dépouillés et débattus à la réunion de la commission administrative du jeudi 16 juillet.

Comment attirer le public :

Actions qui ont marché :

Ce qui revient le plus dans les réponses, ce sont les réseaux sociaux pour les annonces et le partage. Nous savons que tout le monde ne s'en sert pas, mais c'est une bonne façon de communiquer sur ses propres manifestations et partager celles des autres.

Ensuite, nous avons les manifestations gratuites et/ou nouvelles. Il est vrai qu'il faut ne pas entrer dans la monotonie des concerts si l'on veut garder son public. L'entrée libre est une solution de plus en plus utilisée lors de concerts.

Actions réalisées dans le cadre de partenariat avec d'autres structures associatives ; le public de chacune est présent, cela fait plus de monde, mais surtout permet de découvrir d'autres sociétés musicales.

Le bouche à oreilles reste une valeur sûre.

L'ambiance et la convivialité vont de paires avec le choix du répertoire joué et de la mise en scène.

Proposer des spectacles diversifiés, avec des styles de musiques différentes.

Attente des sociétés :

Améliorer les relations avec la presse locales est un point qui est revenu souvent. Le Président de la FMSL va prendre RDV avec le JSL afin de voir comment améliorer nos rapports.

Valorisation des moyens de communications : site internet, Facebook, Instagram, Youtube, Opentalent... Même chose, certaines sociétés ne se servent pas des réseaux donc il est difficile de toucher tout le monde.

Accéder aux divers réseaux de communications des structures partenaires : associatives, collectivités locales, CMF, radios.

En ce qui concerne la CMF, vous pouvez mettre vos évènements sur le lien suivant :

<https://openagenda.com/cmf>

Lors du Forum de l'ESS, la Fédération s'est retrouvée dans un stand avec les radios locales, qui se feront un plaisir de vous faire de la publicité. Vous trouverez leurs contacts ci-dessous :

- Radio cactus (sud-ouest du département) : 03 85 25 18 77 contact@radio-cactus.com
- RCF Radio (est du département) : 03 80 38 90 97 rcfenbourgogne@rcf.fr
- Radio Bresse (tout l'est du département) : 03 85 75 33 33 info@radiobresse.com
- Radio ALEO (le mâconnais) : 03 85 39 15 12 radioaleo.macon@gmail.com

Favoriser des tarifs accessibles. Les entrées libres vous permettront d'avoir des familles qui viendront écouter vos sociétés.

Assumer son appartenance à la CMF

Actions réalisées par les sociétés :

Participations aux ballades en mode été en 2019, un record du nombre de sociétés participantes. On espère faire aussi bien, sinon mieux en 2021.

Prêt de matériel à l'HEF et au stage estival.

Participation à l'AG ; nous avons vu le nombre de sociétés présentes augmenter ses dernières années ce qui montre que vous nous portez un intérêt grandissant.

Les sociétés appellent plus le bureau pour ce qui concerne les questions administratives.

Utilisation d'Opentalent : Avec la nouvelle version, il a fallu refaire des formations pour être capable de se servir de ce logiciel. Certains ont déjà pu bénéficier de celles-ci par le secrétariat, et la secrétaire va prochainement devenir la référente CMF-Réseau pour la région, ce qui permettra d'en faire d'autres aux sociétés qui le souhaitent.

Attente des sociétés :

Aide à la gestion des professeurs et des fichiers EVP avec M. COZEMA : Nous allons nous rencontrer avec notre prestataire de paye car il peut nous proposer de travailler sur un fichier plus simple et pratique aussi bien pour les sociétés que pour lui.

Opentalent plus fiable : nous attendons la formation avec CMF-Réseau pour vous en dire plus.

Aide à l'achat d'instruments (voir avec la CMF Bourgogne pour un partenariat)

Relation avec les autres sociétés – croisement associatifs : un listing annuel des sociétés affiliées vous sera envoyé par courrier, avec leurs coordonnées afin que vous puissiez échanger.

Journée pour les chorales : nous sommes en cours de réflexions pour que les chorales soient associées aux journées du patrimoine par secteur. Nous souhaiterions avoir un(e) délégué(e) représentant les chorales pour travailler ensemble sur ce projet.

Aides aux sociétés :

Pour la gouvernance :

Impliquer les membres du CA dans la vie de leur structure : valorisation du bénévolat par un défraiement, ou une invitation à aller voir un spectacle, ou une sortie au restaurant pour les remercier de leur implication...

Proposer de nouveaux projets qui peuvent faire entrer des personnes intéressées pour travailler sur celui-ci.

Assistance Opentalent : en cours

Assistance paye : très prochainement, un nouveau fichier verra le jour, beaucoup plus simple. Nous vous tiendrons au courant.

Pour l'aspect culturel :

Présentation des sociétés voisines pour organiser des concerts : même réponse que pour la relation avec les autres sociétés Le Président va proposer à la Bourgogne de faire de même pour que les sociétés puissent faire des échanges entre les départements.

Aider les écoles de musiques pour un regroupement, mutualisation : ce sujet a déjà été abordé par la Fédération qui a organisé des réunions sur la mutualisation, mais rien n'a abouti car il y a un coût assez élevé que les écoles ne peuvent pas supporter.

Banques de partitions : la Fédération dispose de plus de 200 partitions qui peuvent être prêtées selon une convention.

Plus de publicité / communication mensuelle avec les évènements de chacun : Cela peut être fait si les sociétés jouent le jeu et envoient leurs évènements en avance. Ce ne sera pas un envoi mensuel mais trimestriel. Nous vous communiquerons très prochainement sur le sujet.

Voilà ce qui a été débattu lors de notre réunion. Nous souhaitons que les sociétés soient entendues et pour cela nous allons travailler sur les points précédents.

Bien sûr, nous vous informerons de l'avancement de ses sujets tout au long de cette année, et nous restons à votre disposition.

Le Président



Gilles LUTMANN